# Projet présenté à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

26 octobre 2015

Par Geneviève Turcotte, Marie-Pier Couture, Véronique Jean & Stéphanie Lalonde

École alternative La traversée

Parce qu'il y a autant de chemins que d'êtres…

## Remerciements

Nous tenons à remercier tous les parents fondateurs et collaborateurs qui ont participé à l'élaboration de ce document. Merci d'avoir partagé avec nous votre vision de l'école et vos rêves.

Merci au Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ) pour leur soutien tout au long de ce projet. Nous remercions spécialement Monique Fournier pour sa disponibilité, ses conseils avisés, ses encouragements et son enthousiasme contagieux.

Merci à nos enfants qui ont su inspirer chacun de nos pas dans cette démarche…

# Table des matières

Introduction ..... 6
Historique de l'école alternative au Québec ..... 7
Le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ) ..... 8
Portrait des Municipalités régionales de comté (MRC) ..... 10
Portrait socio-économique de la région ..... 11
Portrait de la commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands ..... 12
La mission de la commission scolaire ..... 13
Portrait de la génération Z ..... 15
1. Fréquentation des centres de la petite enfance (CPE) ..... 16
2. Des enfants occupés et imaginatifs ..... 17
3. Augmentation des diagnostics ..... 17
Les différents modèles familiaux ..... 18
Les valeurs de notre école alternative ..... 20
Le rôle attendu des acteurs de l'école ..... 22
Une école centrée sur l'élève ..... 22
Une équipe enseignante solidaire ..... 23
Des parents coéducateurs ..... 25
Les activités pédagogiques ..... 26
L'apprentissage par projet ..... 26
L'activité ouverte ..... 27
L'apprentissage personnalisé ..... 27
La philosophie pour enfants ..... 27
Structure et fonctionnement dans l'école ..... 28
Une évaluation multipartite, continue et rigoureuse ..... 28
Des groupes d'âges multiples ..... 28
Conclusion ..... 29
Annexe 1 : Une journée type ..... 30
Annexe 2 : L'évaluation ..... 33
Annexe 3 : Implication des parents ..... 34

Annexe 4 : Admission ..... 35
Annexe 5 : Le transport ..... 36
Annexe 6 : L'emplacement de l'école ..... 37
Annexe 7 : Échéancier ..... 39
Références ..... 40

## Introduction

Depuis les dernières années, on voit naître et se développer des écoles publiques à vocation particulière : écoles alternatives, internationales, sport-études, de musique, pour les élèves handicapés, etc. Chacune de ces écoles chemine à l'intérieur de projets éducatifs très distincts, mais une seule outille l'élève pour qu'il devienne un citoyen autonome, critique, et engagé en lui offrant un milieu de vie créatif, responsable et ouvert sur le monde : l'école alternative.

Né de l'initiative d'un groupe de parents concernés par l'éducation de leurs enfants, ce projet de mise sur pied d'une école primaire publique alternative au sein de la Commission scolaire de la Vallée des Tisserands s'inscrit dans la recherche d'un service d'éducation différent, adapté aux besoins des enfants, afin de leur procurer un milieu favorisant l'épanouissement.

Une école primaire publique alternative est une école à vocation particulière soutenue par une Commission scolaire. Les objectifs d'instruction, de socialisation et de qualification sont identiques à ceux de la mission de l'école publique québécoise, tout réside dans le comment. La philosophie d'enseignement d'une école alternative est centrée sur le développement intégral de l'enfant. Elle respecte son rythme et son style d'apprentissage. Le milieu s'adapte à l'enfant et non pas le contraire; il y apprend à s'exprimer et à développer son sens du défi et son autonomie. La dimension communautaire est fondamentale à l'école alternative. La participation et l'engagement des parents favorisent la continuité et le lien entre l'éducation à la maison et le vécu de l'école. Les parents, les enfants et les enseignants mettent en commun leurs efforts au profit de la collectivité.

Ce document présente un bref historique de l'école alternative et du réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ). Nous dressons un portrait des municipalités régionales de comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry et du Haut-St-Laurent, de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, de la génération Z et des familles d'aujourd'hui. Par la suite, nous présentons les valeurs de notre école primaire alternative, le rôle des différents acteurs de l'école, les activités pédagogiques et la structure de l'école. C'est à partir de ce document de base que le projet éducatif et le plan réussite seront mis en place en concertation avec l'ensemble des intervenants.

## Historique de l'école alternative au Québec

L'association de ces deux mots, « école » et « alternative » est apparue pour la première fois au Québec en 1974 avec la création de l'école alternative Jonathan à Ville St-Laurent. Elle n'était cependant pas la première école de la lignée humaniste en éducation au Québec. Dix-neuf ans plus tôt, en 1955, Colette Noël avait créé à Beloeil une école dite « nouvelle » qui fut active jusqu'en 1968. Dans ces mêmes années soixante fut fondée l'école nouvelle St-Germain, qui devint école publique en 1969 sous le nom d'école Nouvelle-Querbes. Ces deux écoles inspirèrent les auteurs du Rapport Parent et donnèrent véritablement naissance aux écoles publiques alternatives québécoises. Depuis 1974, une quarantaine d'écoles publiques alternatives ont été créées.

L'école publique alternative se distingue par trois traits principaux qui en font une création québécoise originale à l'échelle mondiale :

1. Les parents sont à la base d'une école alternative. Leur présence est essentielle à la conception de l'école et à son fonctionnement futur. En tant que coéducateurs, les parents interviennent en classe en collaboration étroite avec l'enseignant et assurent une continuité entre l'école et la maison. Ils mettent leur compétence parentale au service de l'école autant dans le processus d'apprentissage que dans celui de l'évaluation tripartite (enseignants, parents, élève), processus qui suit pas à pas l'enfant dans son développement de façon continue et rigoureuse. Au-delà de la vie de classe et de la coéducation de leur enfant, les parents font partie prenante de toute l'organisation scolaire et pédagogique des écoles alternatives. Travailler dans cet esprit de collaboration fait que tout individu d'une école alternative est apprenant et contribue au développement collectif.

2. Les enseignants d'une école alternative forment une équipe engagée et solidaire qui adhère au projet éducatif de l'école afin d'assurer la cohérence dans le cheminement de l'élève, de la maternelle à la 6e année pour le primaire, et du secondaire I à V pour le secondaire. L' « équipe-école », pour innover et répondre aux besoins du jeune de 2015, se consacre à une réflexion pédagogique intense, à de la recherche-action et à un perfectionnement continu lors de réunions de développement pédagogiques prévues dans la grille horaire de l'école. Pour

assurer la vitalité de la mémoire de l'école, les enseignants plus anciens s'occupent de parrainer les nouveaux dans un souci de transmission de la pédagogie alternative.

3. La pédagogie qui se pratique dans les écoles alternatives peut prendre plusieurs teintes selon le cheminement de l'école depuis sa fondation et la plupart des écoles s'alimentent aux réflexions de divers penseurs et pédagogues humanistes : Freinet, Dewey, Neill, Montessori, Piaget... Au-delà de leurs approches pédagogiques particulières, un principe de base guide les écoles alternatives québécoises depuis 37 ans dans leur pédagogie et en assure le succès : l'école alternative est centrée sur l'élève parce qu'elle a foi en lui, à son potentiel. Aidé par l'adulte, il est amené à bâtir son « programme d'apprentissage », à faire des choix, à assumer ses responsabilités, à gérer lui-même son temps, à organiser son travail, à s'autoévaluer. Les programmes d'études, les méthodes sont alors subordonnés à ces visées, et non l'inverse. En ce sens, l'école publique alternative rejoint la première valeur énoncée dans le plan stratégique du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, c'est-à-dire le *respect de la personne, de son identité et de sa différence.*

**Le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ)**

En 1981, est créée la première association des écoles alternatives du Québec, le Groupe œuvrant dans l'école libéralisante, alternative, novatrice et démocratique (G.O.É.L.A.N.D). Cette association souhaite regrouper tous les artisans (parents, enseignants, directions et chercheurs) des écoles alternatives existantes et celles en devenir. Le G.O.É.L.A.N.D motivé par ses trois objectifs fondamentaux (communication, développement, représentation) organise des colloques annuels, des rassemblements d'écoles alternatives et effectue quelques représentations auprès des grandes instances de l'éducation.

En 2006, le G.O.É.L.A.N.D met fin à son existence pour se métamorphoser et s'intégrer au Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ). Avec cette nouvelle dénomination et cette nouvelle structure associative relativement différente de la

précédente, les écoles alternatives souhaitent mieux atteindre les mêmes trois objectifs que le G.O.É.L.A.N.D.

Aujourd'hui le RÉPAQ c'est :

- 32 écoles publiques, dont 28 d'ordre primaire et 4 d'ordre secondaire, qui proviennent de 15 commissions scolaires reliées à 9 régions administratives du Québec ;
- environ 6000 élèves annuellement;
- plus de 10 000 parents engagés et impliqués;
- environ 250 enseignants, une trentaine de directions et directions adjointes, des dizaines d'orthopédagogues, spécialistes et professionnels;
- 25 projets d'écoles alternatives qui sont en cours de développement au Québec.

Le RÉPAQ, c'est également depuis 2007 quatre sous-réseaux qui se rencontrent au minimum cinq fois par année scolaire afin de faire avancer ses visées. Il y a un sous réseau pour les enseignants, les parents, les directions d'écoles et un pour les écoles secondaires. Ces réseaux d'échange sont chapeautés par un conseil d'administration ayant 3 représentants élus par chacun de ces quatre sous-réseaux.

De plus, en mars dernier est né le réseau de la relève alternative qui accueille les stagiaires et nouveaux enseignants du réseau alternatif. Ce besoin de regroupement est né de ces étudiants qui, dès leur formation universitaire, s'intéressent aux pédagogies différenciées et qui ont le souhait de s'impliquer dans la recherche et l'innovation en contexte scolaire. Plusieurs partenariats et collaborations avec les Universités sont donc dans les champs d'intérêt et les actions du Réseau. Actuellement se réalise une recherche sur les pratiques évaluatives avec l'Université de Sherbrooke sous la direction de M. Philippe Maubant.

## Portrait des Municipalités régionales de comté (MRC)

La commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands compte deux municipalités régionales de comté, celle **de Beauharnois-Salaberry** et celle du **Haut-Saint-Laurent**. Ces deux grandes régions regroupent vingt municipalités, villes, villages, et paroisses.

Le secteur de Valleyfield et Beauharnois, avec le canal servant de voie fluviale et offrant une surabondance d'énergie hydraulique, jumelé à la proximité de Montréal et à la main-d'œuvre expérimentée de la région, est marqué par un essor industriel, particulièrement dans le secteur secondaire et de la transformation.

Toutefois, l'activité agricole demeure fort importante, alors qu'elle représente aujourd'hui une part plus qu'appréciable de notre activité économique. Si le nombre d'agriculteurs a grandement diminué, l'importance des exploitations s'est cependant accrue de façon phénoménale, transformant l'exploitant agricole en un véritable homme d'affaires.

La démographie du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry s'établit à un peu plus de 60 000 personnes réparties en sept municipalités, dont les villes de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois représentent ses pôles commerciaux et industriels. Les cinq autres municipalités sont à prédominance rurale et sont constituées des agglomérations de Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Urbain-Premier et Sainte-Martine.

En plus d'être efficacement relié à l'autoroute 30 et aux routes provinciales, que sont la 138 et la 132, son territoire s'étendant sur une superficie de 521,45 kilomètres carrés bénéficie d'une localisation géographique stratégique, alors qu'il est situé à proximité des marchés, ainsi que des activités commerciales et industrielles des grands centres urbains.

De plus, la MRC de Beauharnois-Salaberry est localisée dans l'axe de développement du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, ce qui lui procure l'avantage d'être traversée par les activités de la Voie maritime du Saint-Laurent, dont le port de Valleyfield qui soutire notamment d'intéressantes retombées. Son territoire est également bordé des lacs Saint-François et Saint-Louis, lui conférant

à la fois une richesse et des attraits indéniables en matière récréative et touristique.

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserand dessert également la MRC du Haut-St-Laurent constituée de treize (13) municipalités de désignation différentes, soit la ville de Huntingdon, la paroisse de Très-Saint-Sacrement, les cantons de Dundee, Godmanchester et Havelock, ainsi que les municipalités d'Elgin, Franklin, Hinchinbrooke, Howick, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome et Sainte-Barbe pour une population de 21 943 habitants.

Le Haut-Saint-Laurent présente de son côté, un produit d'appel fort intéressant en agrotourisme, avec ses nombreux vergers, ses cabanes à sucre, ses deux vignobles et ses producteurs indépendants (fromagerie, charcuterie, boulangerie et micro-brasserie) et bon nombre de ces attraits sont intégrés à un circuit touristique régional émérite, soit le Circuit du Paysan.

## Portrait socio-économique de la région

En 2010, le RPD (revenu brut d'emploi moins toutes les charges sociales) moyen au Québec était de 25 847$. Pour ce qui était du M.R.C de la région du Haut-St-Laurent, le revenu moyen n'atteignait pas plus de 20 251$, dénotant un retard de 21,6% sur le reste du Québec, et pour le M.R.C de Beauharnois-Salaberry, le R.P.D moyen était de 22 802$, accusant un retard de 11,7% sur le reste du Québec. Ceci explique probablement pourquoi plus de 80% des écoles de la commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands affichent un indice de dé favorisation élevé (entre 7 et 10).

La situation économique qui prévaut sur le territoire influence le taux de diplomation. Le taux de population n'ayant aucun diplôme en 2010 est de 36 % pour la région du Haut-Saint-Laurent et de 32 % pour Beauharnois-Salaberry. Les garçons continuent d'afficher un taux de décrochage considérablement plus élevé que celui des filles. (27,3 % chez les garçons et 17.3 %, chez les filles).



Selon Rolande Deslandes, professeure et chercheuse à l'Université du Québec à Trois-Rivières, plusieurs facteurs de risque influencent l'augmentation du décrochage scolaire,

notamment le manque d'engagement de l'élève dans les activités scolaires, le peu d'engagement des parents dans les activités scolaires de leurs jeunes, une faible estime de soi, une relation difficile avec les adultes, une faible motivation des élèves ainsi qu'un enseignement centré sur l'intervention punitive. Selon cette étude, les facteurs de protection au décrochage scolaire sont une bonne estime de soi, une connaissance de ses forces et de ses compétences, avoir des relations de qualité avec les adultes, sentir le soutien affectif de ses parents et développer une relation positive école-famille-communauté.

Ces facteurs de protection liés à la collaboration entre l'école et les familles, correspondent à plusieurs conditions essentielles pour développer une école alternative selon le RÉPAQ :

- Une relation de réciprocité entre les enseignants et les élèves;
- Des parents coéducateurs;
- Une adhésion des familles aux valeurs de l'école alternative;
- Une grande importance accordée à la prise de parole de l'élève, à l'écoute des autres et à sa participation à l'organisation de la vie de l'école;
- Des parents qui s'impliquent activement dans la vie de l'école;
- Une école en cogestion.

Notre école alternative possède donc plusieurs outils permettant de diminuer les risques du décrochage scolaire, ce qui serait donc un fort atout, surtout dans un milieu socio-économique faible comme le nôtre.

## Portrait de la commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

La commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands compte :

- 26 écoles primaires;
- 5 écoles secondaires;
- 1 centre d'éducation des adultes comprenant 3 points de services;
- 2 centres de formation professionnelle, 1 centre administratif et 1 centre éducatif.

Elle accueille 7800 élèves, dont 4475 au primaire et préscolaire, 3325 au secondaire, environ 2000 au adulte et 800 à la formation professionnelle.

**La mission de la commission scolaire**

*La mission de la commission scolaire*, selon le plan stratégique 2011-2014, *est d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs, prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.*

Aussi, elle se voit comme ayant un rôle de leader dans la réussite éducative. Elle soutient également avoir **le souci d'une collaboration école-famille-communauté**, ce que nous préconisons à travers l'implication des parents au sein de notre école, nous souhaitons également créer une ouverture sur la communauté. Elle croit également au potentiel d'apprentissage de tous leurs élèves et aux compétences professionnelles du personnel. **Elle reconnaît l'unicité de l'individu, ses forces, ses intérêts, ses besoins, ses différences**, et souhaite apporter des services appropriés. Cela rejoint également le principe d'une école primaire alternative, selon lequel l'enfant travaille sur des sujets qui le passionnent et respecte son rythme d'apprentissage, ses intérêts et ses différences.

Selon le plan stratégique 2011-2015, les valeurs principales de la commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands sont:

- L'engagement de l'élève dans ses apprentissages et la mobilisation des parents;
- La coopération, la contribution et la collaboration de chaque acteur, priorisant l'élève, dans l'atteinte des objectifs fixés;
- La rigueur au travail en demandant un effort à l'élève pour se dépasser, à être fier de ses réalisations et à développer le plaisir d'apprendre;

- L'éthique qui implique le respect entre tous les membres de l'organisation ainsi qu'avec les membres de sa communauté: élèves, parents, partenaires, etc.

Le plan stratégique de la commission scolaire propose également quatre grandes orientations :

1. Le développement du plein potentiel de l'élève en offrant une formation adaptée aux différents types de clientèle.
2. Des pratiques professionnelles et organisationnelles soutenant et valorisant le développement des compétences professionnelles et l'innovation pédagogique dans nos établissements.
3. Un climat de vie propice à l'apprentissage et à une amélioration de la qualité de l'environnement dans les établissements.
4. Le développement social, culturel et économique en offrant un milieu de vie attrayant et stimulant, en sensibilisant les parents et les partenaires de la communauté à l'importance de leur participation à la valorisation de l'éducation.

Toutes ces valeurs et orientations s'harmonisent bien avec celles de notre école et rejoignent certaines conditions du RÉPAQ pour voir naître et développer une école alternative [1]dont :

- Un milieu de vie créatif, responsable et ouvert sur le monde;
- Une place prépondérante accordée à l'élève dans sa démarche d'apprentissage;
- Une relation de réciprocité entre les enseignants et les élèves;
- Une mobilisation pour l'innovation et le développement;
- Des parents qui s'impliquent activement dans la vie de l'école;
- Un espace physique propice à l'application du projet éducatif.



[1] Réseau des écoles publiques alternatives du Québec, *L'école publique alternative québécoise : ses conditions pour naître et se développer,* Québec, 2014.

## Portrait de la génération Z

La génération Z serait née vers 1990 à aujourd'hui (Tulgan 2013). C'est une génération qui connaît, dès son plus jeune âge, les technologies de l'information et de la communication. Ces enfants naissent avec un clavier au bout des doigts. Les réseaux sociaux, les médias, les courriels ont toujours fait partie de leur vie. C'est une génération qui maîtrise parfaitement les outils technologiques et elle s'en sert de façon quotidienne. L'accès à l'information est immédiat. La vie sur le WEB est parfaitement complémentaire à la vie réelle.

Outre la technologie, voici ce qui motive les enfants de la génération Z :

- Les idées : ils souhaitent que leurs idées soient écoutées et qu'on en tienne compte lors de la prise de décisions. Ils veulent un dialogue ouvert, empreint de transparence.
- La responsabilisation : ils préfèrent se voir confier des projets qu'ils ont à cœur et qui leur permettre de travailler de manière indépendante.
- La collaboration à l'échelle humaine : ils accordent une grande importance à la communication face à face et la collaboration au travail.
- Le sens de la communauté : ils ne travaillent pas pour leurs propres intérêts, mais accordent une grande importance à l'écosystème dans lequel ils évoluent afin de permettre un véritable enrichissement de la communauté.
- La démocratie : ils ne peuvent pas concevoir qu'elle n'ait pas toujours été présente.
- Les enjeux environnementaux et le recyclage : ils sont sensibilisés très tôt à l'importance de l'écoresponsabilité.

Bref, les enfants de cette génération sont centrés sur la collaboration et la coopération. Ils sont débrouillards, pragmatiques, autodidactiques, entrepreneurs et font ce qui les passionne. Ce sont des jeunes utopistes qui exigeront un enseignement qui devra canaliser leur énergie à des fins positives ce qui supposera de mettre en place des modèles pédagogiques structurants, éducatifs ouverts et innovants. Pour eux, travailler en s'amusant est important et l'école doit s'efforcer de varier les tâches et qui partent de leurs intérêts personnels ou collectifs. La sévérité et les ordres les font fuir. Ils réclament de la part de l'autorité la confiance, l'écoute et de la bienveillance.

Plusieurs autres facteurs ont un impact sur le développement de l'enfant d'aujourd'hui et influencent les services éducatifs. Nous vous présentons trois facteurs importants, qui doivent être considérés afin d'offrir une pédagogie centrée sur l'enfant :

1. **Fréquentation des centres de la petite enfance (CPE)**

   La majorité des enfants qui fréquentent une école alternative, sont allés dans un service de garde dès leur jeune âge. Après leur famille, c'est l'environnement ayant le plus d'influence sur leur développement. Plusieurs études ont démontré les bienfaits des services de garde sur le développement de l'enfant, en particulier pour les petits provenant de milieux défavorisés et pour ceux qui ont un milieu de vie fragile.

Les principes de base du programme éducatif des CPE rejoignent plusieurs valeurs de l'école alternative :

- Chaque enfant est unique, et les activités éducatives qui lui sont proposées doivent respecter son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.
- L'enfant est le premier agent de son développement, c'est-à-dire que ce développement part d'une aptitude et d'une motivation intrinsèques à l'enfant. L'adulte guide ensuite cette démarche et la soutient afin qu'elle conduise l'enfant à l'autonomie.
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré qui comporte plusieurs dimensions : affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive, et langagière.
- L'enfant apprend par le jeu, d'où l'importance de l'apprentissage actif et de l'exploration.
- La collaboration entre le personnel éducateur ou les responsables d'un service de garde en milieu familial et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

## 2. Des enfants occupés et imaginatifs

Cours de musique, de sport ou de langue, les enfants d'aujourd'hui sont plus occupés que jamais. Et même s'ils ont moins de temps pour jouer qu'auparavant, ils auraient, comparativement à leurs parents lorsqu'ils étaient petits, une plus grande imagination.

Cette imagination se développerait de manière positive depuis 20 ans, soutiennent deux psychologues américaines dans une récente étude sur l'évolution des jeux de rôles chez les enfants de 6 à 10 ans. À travers les jeux de rôles, les enfants seraient ainsi capables d'exprimer une large gamme d'émotions positives, de raconter des histoires et d'organiser leurs pensées. Fait nouveau, ils exprimeraient aujourd'hui moins de sentiments négatifs que les enfants d'hier.

Malgré les jeux vidéo et l'Internet, les jeunes enfants démontreraient encore beaucoup de plaisir à jouer de manière imaginative. Peut-être que les jeux vidéo les aident aussi à développer leur imagination, tout comme la complexité croissante du monde dans lequel ils vivent, avance Sandra Russ, psychologue et coauteure de l'étude.

En démontrant que l'imagination des enfants d'aujourd'hui serait aussi vive, sinon plus que celle des enfants les ayant précédés, cette nouvelle étude jette un éclairage différent sur le jeu des enfants et sur leur façon d'apprendre. L'école doit s'adapter à cette nouvelle réalité et offrir aux enfants un milieu de vie créatif et innovant qui stimule leur imagination.

## 3. Augmentation des diagnostics

Dyslexique, dysorthographique, dyspraxique, dyscalculique, TDAH, dès qu'un enfant a deux ans de retard scolaire, il recevra un diagnostic. Selon Marie-Claude Béliveau, orthopédagogue et psychoéducatrice à l'hôpital Ste-Justine, nous oublions que les enfants sont en plein développement et ils reçoivent des étiquettes trop vite, en tournant souvent les coins ronds. Monique Brodeur, doyenne de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), relève

d'ailleurs que certaines cliniques privées affirment que de 12 à 15 % des enfants seraient dyslexiques. Or, la recherche, elle, parle plutôt de 3 à 6 %.

Pour Julien Prud'homme, professeur associé au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, à l'UQAM, l'inflation des diagnostics fait en sorte qu'il devient difficile d'envisager les problèmes d'apprentissage autrement que comme une pathologie individuelle, alors que beaucoup de ces problèmes résultent des inégalités socio-économiques. C'est ce que croit aussi Line Laplante, professeure experte en dyslexie à l'UQAM, qui ajoute qu'en lecture, par exemple, de nombreuses difficultés ne sont pas attribuables à un désordre neurologique, mais à des facteurs sociaux, familiaux ou scolaires.

Une des conditions proposées par l'école alternative est d'opter pour une vision globale du développement des enfants et de refuser le découpage par année, justement parce que le respect du rythme et du style d'apprentissage d'une personne exige du temps et de la souplesse. Il est important pour nous de respecter le temps d'acquisition des connaissances, des compétences et de l'expérience propre à chaque enfant.

## Les différents modèles familiaux

Un autre facteur déterminant, dans le choix de la création d'une école alternative est la diversification des modèles familiaux. En effet, selon une récente étude démographique de Statistique Canada sur le mode de vie des enfants depuis 100 ans, les modèles familiaux se sont multipliés. L'école de quartier, comme unique option, ne correspond plus aux diverses réalités familiales. Cela s'inscrit dans la logique d'une société en pleine évolution.

Premièrement, les Canadiens font moins d'enfants qu'auparavant. Le taux de fécondité des Canadiennes est de 1,61 en 2011. Pour l'instant, rien d'indique qu'il remontera.

Deuxièmement, la proportion de couples vivant en union libre a augmenté au cours des dernières années. Elle a quintuplé entre 1981 et 2011, passant de 2,6% à 13,7%. Elle demeure toutefois inférieure à la proportion d'enfants vivant avec un parent seul, qui est

de 21,5%. Dans ce domaine, le Québec demeure une société distincte: 31,6% des couples avec ou sans enfants vivent en union libre.

Troisièmement, on associe naturellement les familles monoparentales au phénomène d'éclatement des familles, mais on découvre dans cette étude qu'il y avait presque autant de familles monoparentales en 1931 (11,9%) qu'en 1981 (12,7%). La diversité était déjà présente au début du siècle, note Sébastien Larochelle-Côté, analyste à Statistique Canada. Sauf que cela s'expliquait par le veuvage et non par la séparation du couple. Les pères se retrouvaient plus souvent seuls, car les femmes mouraient à l'accouchement. En 2011, cette proportion est passée à 21,5%, pour d'autres raisons.

De plus, la proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée était de 10,5% en 2011. « Les enfants des familles recomposées, ainsi que leurs parents, pourraient être considérés comme des pionniers à la découverte d'un territoire inconnu dans l'univers des relations familiales », écrivent les auteurs de l'étude. « Attention, ajoute Céline Le Bourdais, professeure de sociologie à l'Université McGill. L'étude, faite à partir de recensements, ne nous donne pas le portrait complet. Un père séparé qui a refait sa vie avec une autre femme avec qui il aurait eu un enfant est considéré comme une famille intacte, car on ne prend pas en considération ses enfants nés d'une première union et qui vivent avec leur mère. »

Quatrièmement, la proportion d'enfants vivant sous le même toit qu'un ou des grands-parents est en progression dans tous les groupes d'âge; elle était de 6,4 % chez les 0-4 ans en 2011. Elle est passée de 2,5 % à 3,7 % entre 2001 et 2011 chez les moins de 24 ans. Une situation économique précaire, des traditions culturelles bien ancrées, un désir de veiller sur ses vieux parents sont tous des facteurs qui expliquent ce changement.

Cinquièmement, ce n'est que depuis 2001 que Statistique Canada compile les statistiques sur les familles homosexuelles, et les résultats sont donc encore fragmentaires, explique Sébastien Larochelle-Côté, analyste à Statistique Canada. Bien que très médiatisée, cette dynamique familiale est toutefois très minoritaire, puisque plus de 99 % des enfants sont issus de familles hétérosexuelles (le nombre d'enfants

vivant avec des parents du même sexe a doublé entre 2001 et 2011). Il faudra attendre encore quelques années pour avoir des données plus complètes.

## Les valeurs de notre école alternative

Les écoles alternatives ont des valeurs et des notions communes. Toutefois, chaque école alternative met l'emphase sur des valeurs qui lui sont propres qui guideront par la suite leur action. Ainsi, nous voulons mettre en œuvre au quotidien des valeurs qui font consensus auprès des familles de notre regroupement. L'école alternative La traversée propose aux enfants, parents et enseignants d'expérimenter au quotidien la confiance, l'ouverture, l'engagement, l'interdépendance et l'innovation, des concepts modernes qui constituent l'originalité et la force d'impact de l'école citoyenne.

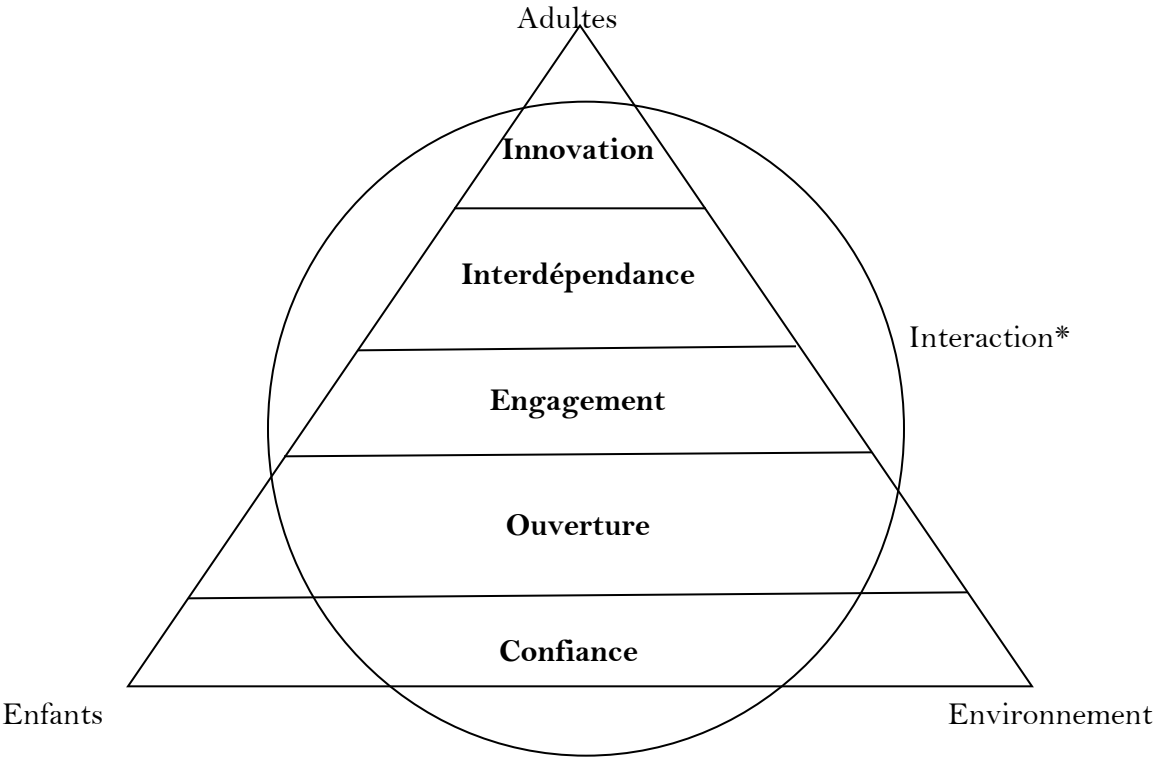


***L'école alternative accorde une grande importance à la relation et dégage des objectifs à partir de l'environnement, tout en respectant le rythme de l'enfant. La porte d'entrée est la relation avec l'enfant.**

**La confiance :** le rôle de l'école est d'accompagner l'élève dans le processus de connaissance de soi, qui est le but ultime de l'éducation. Ainsi, toutes les autres valeurs passent par le développement de la connaissance, de l'affirmation et de l'estime de soi.

Les projets sont choisis par les élèves eux-mêmes, selon leurs centres d'intérêt et surtout selon ce qui les enthousiasme, ce qui provoque en eux une véritable joie d'apprendre et de progresser. Ainsi, l'élève est amené à distinguer ses forces et ses caractéristiques. De plus, l'élève a droit à l'erreur. Il faut considérer l'incertitude comme un processus créatif. Il y a une égalité d'intelligence entre l'élève et l'enseignant avec une autonomie du processus d'apprentissage qui n'est pas fondée sur l'idée que l'élève est ignorant et que l'enseignant détient le savoir. Dans cette dynamique, les explorations deviennent donc un facteur émancipant et contribuent à développer un sentiment de compétence chez l'enfant.

Une fois que l'humain se respecte et est capable d'envisager une situation ou un défi en ayant confiance en ses capacités, il pourra de faire preuve d'ouverture envers les autres.

**L'ouverture :** l'ouverture est étroitement liée au respect : travailler en collaboration avec les autres, faire preuve d'ouverture d'esprit, offrir son aide au besoin et faire preuve de sensibilité face à l'autre. L'ouverture à l'autre signifie que tous les apprenants, enfants comme adultes, manifestent de la tolérance, de la curiosité et de la compréhension envers les idées qui diffèrent des leurs.

Avec tous les grands enjeux sociaux, l'heure n'est plus à la compétition, mais à la coopération. C'est pourquoi il faut faire preuve d'altruisme et s'engager ensemble dans l'action.

**Engagement :** tous les membres de la communauté apprenante s'engagent dans la démarche d'apprentissage. La participation aux comités, la mobilisation de tous les acteurs de l'école dans l'accomplissement de son projet éducatif, l'intégrité face à une promesse, sont autant de moyens par lesquels se développe le sentiment d'appartenance à la communauté.

En s'engageant pleinement dans leur école, les élèves et les éducateurs deviennent des « auteurs-acteurs », capables d'une libre initiative, d'autonomie et d'indépendance, mais aussi d'interagir avec leurs pairs.

**Interdépendance :** est le lien que l'école doit être en mesure de créer avec l'environnement qui l'entoure, le quartier, la ville, la région. C'est une interdépendance globale, mais aussi locale et éducative. L'interdépendance implique un appui, une préoccupation constante des enseignants, en respectant le rythme et le style d'apprentissage de chaque élève.

Une fois ces liens tissés, la communauté peut faire preuve d'innovation.

**Innovation :** est une action qui cherche à améliorer substantiellement les apprentissages. On fait de l'innovation lorsqu'on introduit dans une école une expérience qui ne se limite pas au connu, au prévisible, aux méthodes habituelles, et qui analyse les variations des contextes ambiants ou inhérents à chaque personne. Il faut faire preuve d'innovation pour faire vivre à tous l'expérience de la liberté, la possibilité d'être créatifs.

Bref, toutes ces valeurs permettent une vision globale de l'humain, de la connaissance, de la capacité de voir large, au-delà et à travers les disciplines, en prendre en compte à la fois l'individu, la société et la nature.

## Le rôle attendu des acteurs de l'école

L'école publique alternative constitue une communauté d'appartenance accessible à tous les membres de la communauté éducative qui adhèrent aux valeurs et aux idéaux de notre projet éducatif.

### Une école centrée sur l'élève

C'est autour de l'élève que s'articulent tous les gestes de la communauté éducative. L'élève est un être libre, responsable, capable d'initiatives et conscient de sa place dans le monde. Notre école vise l'accomplissement de chaque être humain, individuellement et collectivement, dans le respect de soi, des autres et de l'environnement. Toute la

communauté porte une attention particulière à la formation d'individus capables de concertation et d'interdépendance.

Premièrement, une place prépondérante est accordée à l'élève dans sa démarche d'apprentissage. En étant actif et engagé dans sa démarche d'apprentissage, l'élève construit ses connaissances et développe ses compétences. Notre école instaurera les structures permettant à l'élève de mieux se connaître, de réfléchir sur sa façon d'apprendre, de faire des choix, d'assumer ses responsabilités, de gérer lui-même son temps, d'organiser son travail et de s'autoréguler. De plus, l'apprentissage s'appuie sur la motivation intrinsèque de l'élève. Nous voulons que l'élève vive sainement le dépassement de soi en suscitant sa motivation, en vivant des défis et en côtoyant des pairs de tous âges, qui agissent comme modèles.

Deuxièmement, une grande importance est accordée à la prise de parole de l'élève, à l'écoute des autres et à sa participation à l'organisation de la vie de l'école. Nous souhaitons encourager l'élève à prendre sa place dans le but d'apprendre à débattre, à se positionner et à agir. L'élève développe donc sa capacité à prendre des décisions, à les justifier et à en assumer la responsabilité. Il participe au débat citoyen en classe et dans son école, en toute démocratie, pour construire le bien commun. Cette participation active favorise l'autodétermination, la persévérance et la motivation scolaire.

Troisièmement, le regroupement d'élèves d'âges multiples est un facteur d'enrichissement indispensable pour le développement global de l'élève et de son groupe. Ainsi, l'élève est amené à jouer des rôles variés pour développer son sentiment de compétence et son estime de soi, de se forger une identité par les modèles de pairs d'âges différents et pas seulement ceux d'adultes ou d'enfants du même âge. De plus, cela permet à l'élève d'exploiter ses différences individuelles, ses forces et ses difficultés, tout en contribuant à la communauté éducative qui l'entoure et le supporte.

**Une équipe enseignante solidaire**

Les enseignants sont reconnus par tous les membres de la communauté éducative comme les professionnels responsables du cheminement d'apprentissage des élèves et doivent travailler en toute collégialité afin d'assurer une cohérence dans ce cheminement.

Premièrement, nous considérons que notre école alternative se caractérise par la présence d'une équipe composée d'enseignants engagés qui adhérent au projet éducatif de l'école. Ils doivent également porter une attention particulière au contexte de coéducation des écoles publiques alternatives et reconnaissent l'apport des parents dans l'atteinte de la cohérence dans l'intervention auprès des élèves.

Les enseignants travaillent en collégialité afin de favoriser la réflexion pédagogique, le développement et la formation continue, ce qui rejoint notre valeur d'innovation. Cela entraîne que notre école alternative réserve dans sa grille horaire un espace pour les réunions de développement pédagogiques régulières pour notre équipe enseignante, que les nouveaux enseignants soient accompagnés et soutenus par leurs pairs et que la collaboration s'exerce au quotidien.

Deuxièmement, nous favoriserons une relation de réciprocité entre les enseignants et les élèves afin d'établir un lien de confiance et s'enrichir mutuellement. Le climat de confiance permet à tout élève de s'adresser à l'un ou l'autre des enseignants de l'équipe et d'obtenir de lui, le même support que de son enseignant.

Les enseignants choisissent d'exercer leur rôle de guide et de partager avec les élèves la prise de décisions afin d'assurer le développement global de chacun. Pour y parvenir, les enseignants doivent connaître et adopter une pluralité d'approches et d'interventions afin de rejoindre l'ensemble des élèves selon leur personnalité, leur potentialité, leur style d'apprentissage ou leur type d'intelligence.

Troisièmement, nous considérons que les particularités de fonctionnement d'une école alternative exigent des enseignants et des directions une formation en continu. Ceux-ci doivent agrandir leur sphère de connaissances par rapport à leur milieu et comprendre l'essentiel de ce que cela implique de travailler dans une école alternative. Ainsi, notre école alternative doit cibler des formations relatives à sa personnalité particulière telles que la gestion du multiâge, la latitude par rapport au programme, le projet de l'élève et les pratiques évaluatives que requièrent un tel contexte éducatif, etc.

Notre école alternative doit être un milieu innovant, sans cesse en évolution et se développant avec tous ses partenaires. L'équipe enseignante doit s'appuyer sur les pratiques les plus novatrices et se fonder sur ses observations pour pouvoir adapter ses

façons de faire au développement de chaque élève et contribuer à l'avancement de l'éducation comme de la société.

**Des parents coéducateurs**

Les parents font partie intégrante de l'équipe éducative de notre école alternative. Ils ont un rôle actif au sein du quotidien de l'école, dans l'éducation des élèves et dans la réflexion pédagogique.

Premièrement, les familles doivent adhérer aux valeurs de l'école alternative qu'elles choisissent. Cette adhésion est vitale pour la cohésion de la communauté d'appartenance et fondamentale pour la réalisation du projet éducatif par une véritable coéducation. Ainsi, la cohérence entre les valeurs de l'école et celles de la maison assure une continuité dans les apprentissages et le développement de l'enfant. Les parents seront accompagnés, tout au long du parcours scolaire, dans leurs questionnements sur la notion de réussite globale et sur l'évolution de leur enfant.

Deuxièmement, nous considérons que les parents sont des coéducateurs-contributeurs par opposition à des parents consommateurs de services. Par leur présence, durant le jour, les parents constituent une ressource éducative qui soutient les élèves dans leurs apprentissages et leurs projets. De plus, les parents se rendent disponibles auprès des enfants en animant des ateliers, en soutenant des comités ou des projets d'élèves, en participant aux sorties pédagogiques ou en discutant pédagogie avec l'enseignant.

Pour y parvenir, plusieurs mécanismes seront mis en place afin de permettre aux parents de développer une aisance dans leur rôle de coéducateur (jumelage entre ancien et nouveau parent, soirée de formation, document de référence, journal de bord).

Troisièmement, les parents doivent s'impliquer activement dans la vie de l'école. Nous considérons que la présence et l'engagement des parents sont essentiels à l'existence de notre école alternative. Les parents représentent une grande force politique et se doivent de l'exercer par leur mobilisation et leur solidarité. Les parents servent également de modèles citoyens aux élèves, mais trouvent eux aussi dans cette implication un apprentissage inégalé pour eux-mêmes et profitent de la richesse de la communauté.

Finalement, les parents sont cogestionnaires, avec l'équipe-école et les enfants et partagent la responsabilité d'une gestion centrée sur l'élève, transparente et flexible. Nous prônons la cogestion parce qu'il est important que tous sentent qu'ils ont leur place dans leur école et que le projet éducatif de cette école leur appartient. L'imputabilité et la responsabilité de la direction et des enseignants n'empêchent pas que les parents, élèves et autres intervenants participent aux décisions dans la majorité des sphères de l'école. L'expérience de tous devient alors une source d'enrichissement dans la prise de décision collective.

Conformément à la Loi sur l'Instruction Publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école, exerce les droits et responsabilités qui lui sont dévolus et s'assure de refléter le concept de cogestion de l'école en toute cohérence avec le projet éducatif, librement choisi, de l'établissement.

Cela suppose que tous les contributeurs au projet éducatif *(enfants, parents, personnel de toutes les catégories, gestionnaires)*, en s'avançant dans un tel milieu, sont réellement prêts à s'ouvrir afin de mieux connaître les enjeux et les particularités de la gestion de ces écoles.

## Les activités pédagogiques

Les approches pédagogiques privilégiées par les écoles alternatives du Québec tentent de répondre à cette vision d'un enfant indivisible qui se développe intégralement tant sur le plan de la connaissance, de l'habileté, de la socialisation que de l'affectivité. Voici quelques approches significatives pour notre école où tout peut être une occasion d'apprendre et d'épanouir ses talents :

### L'apprentissage par projet

Dans le cadre de la réalisation de ses projets, l'élève doit en être le premier responsable. Il a donc la responsabilité entière ou partagée de ses choix lorsqu'il initie, explore, organise et présente ses projets à l'école. Chaque élève est amené à définir, planifier, réaliser et communiquer ses projets dans le respect de son développement personnel et scolaire. Ces projets sont disciplinaires ou interdisciplinaires, individuels, en équipe ou

collectif, à court, moyen ou à long terme et seront réalisés par des élèves d'une classe, d'un cycle ou par l'ensemble de l'école.
Un projet personnel vise l'acquisition de méthodes de travail, l'exploitation de documents, la résolution de problème, le développement des qualités d'autonomie, etc. La démarche est plus importante que le contenu.

**L'activité ouverte**

L'activité ouverte est celle une où l'élève peut déterminer, en tout ou en partie, les objectifs, les moyens et les modalités d'évaluation par opposition à l'activité fermée qui est une activité où tout est déterminé obligatoirement sans la participation de l'élève. Une activité ouverte d'apprentissage expose une situation à explorer ou un problème à résoudre. Elle doit être suffisamment complexe pour permettre la recherche de nombreuses solutions, souvent imprévisibles, ainsi que l'utilisation de moyens d'expression aussi variés que possible.

**L'apprentissage personnalisé**

L'apprentissage personnalisé tient compte de l'individu globalement et tel qu'il est. Il vise, pour chaque élève, le respect de son rythme et de son style d'apprentissage, en fonction de ses capacités et de ses acquis antérieurs, et considérant ses intérêts, son environnement familial et sa personnalité. Chaque élève a donc son agenda et un emploi du temps personnel qu'il a lui-même déterminé avec son enseignant.

La personnalisation de l'apprentissage contribue à donner du sens à ce que l'élève vit en classe, plutôt qu'à lui imposer des tâches venues de l'extérieur. De plus, il appelle l'élève à participer à sa propre évaluation et à se former une juste image de sa personne.

**La philosophie pour enfants**

La philosophie pour enfants est une pratique éducative qui cherche à développer la pensée réflexive, créatrice et critique chez les enfants de tout âge à partir de discussions démocratiques et de manuels narratifs. Le but n'est pas de donner aux enfants des réponses toutes faites, prêtes-à-penser, mais de susciter chez eux un questionnement. Il s'agit non pas d'une pédagogie de la réponse, mais d'une pédagogie de la question.

L'enseignant anime la lecture d'un extrait d'un roman philosophique adapté à l'âge des élèves et recueille ensuite les questions suscitées par le texte. Dans un deuxième temps, il anime, à partir d'un de ces questions, la discussion et la recherche des élèves autour de thèmes philosophiques comme l'amitié, la justice, l'espoir, la réalité, etc.

## Structure et fonctionnement dans l'école

### Une évaluation multipartite, continue et rigoureuse

L'évaluation est un processus global visant à soutenir l'apprentissage; un processus qui implique l'élève, les pairs, les enseignants, les parents et les autres intervenants de l'école. Le jugement et l'évaluation se bâtissent au quotidien à l'aide d'outils variés et connus des élèves et des parents. Au-delà d'une norme externe et d'une réussite exclusivement scolaire, nous croyons que la réussite d'un élève passe par le développement global de ses compétences, en fonction de son propre potentiel. Nous privilégions une évaluation qualitative afin que l'enfant prenne conscience de ses propres progrès, en refusant la comparaison au groupe.

### Des groupes d'âges multiples

Le regroupement d'élèves d'âges multiples est plus proche de la vie sociale et familiale réelle, et est ainsi un facteur déterminant d'apprentissage pour l'élève. Cela permet d'accentuer et de maintenir la complémentarité, un facteur d'enrichissement indispensable au développement global de l'enfant et de son groupe. Nous voulons que l'élève vive sainement le dépassement de soi en suscitant sa motivation, en vivant des défis et en côtoyant des pairs qui agissent comme modèles, ce que permet la richesse d'une classe multiâge.

## Conclusion

En conclusion, nous croyons que l'ouverture d'une école primaire alternative répond à un besoin de la population et, bien que l'école alternative propose une façon différente de faire l'école, de concevoir l'apprentissage, elle s'amalgame harmonieusement aux valeurs véhiculées par la CSVT. Ce projet offre un choix aux familles qui recherchent une option à l'école régulière de quartier, tout en n'ayant pas à choisir l'école privée. Nous souhaitons offrir à la communauté une école centrée sur l'épanouissement et le bien-être de l'enfant.

L'école alternative cherche à se développer et à apporter un regard nouveau sur l'éducation. Elle ne cherche pas à s'isoler de l'école québécoise, mais propose un choix aux familles d'ici : l'école de quartier ou l'école alternative. Et ainsi, permettre au plus grand nombre d'être des familles heureuses.

N'est-il pas sain qu'un groupe de citoyens fonctionne parfois à contre-courant à l'intérieur du système afin de développer une alternative au modèle dominant? Ceci lui permet de se remettre un peu en question et de lui insuffler un vent de fraîcheur. Cela rend possible l'innovation, la créativité et le changement. Cela garantit aussi la liberté de penser et d'agir, d'être et de grandir. Dans une démocratie, n'est-il pas là quelque chose que nous devrions collectivement chérir?

Notre projet est donc arrivé à l'étape de travailler à mettre en place, avec la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, une école alternative dans notre région. Pour que les parents qui sont à la base de nos écoles, et qui ont une vision bien claire de l'apprenant, puissent choisir un projet éducatif en toute cohérence avec leurs valeurs. Et cela, dans un système public qui nous est cher.

L'école alternative constitue un des joyaux dans l'écrin éducatif québécois depuis presque 50 ans dans les territoires environnants, pouvoir y accéder, voilà notre souhait!

## Annexe 1 : Une journée type

Pour illustrer ce qui se passe dans la vie quotidienne des élèves de notre école, voici comment peut se construire leur horaire. L'élève prend part à la sélection des activités pédagogiques qui lui sont suggérées ou imposées, afin d'atteindre autant les objectifs du programme éducatif que ses objectifs personnels d'apprentissage.

Dans un premier temps, l'enseignant dresse une liste d'activités et de contraintes dont l'élève doit tenir compte dans l'élaboration de son horaire. Il y a des activités qui sont obligatoires et d'autres optionnelles. Lorsqu'une activité optionnelle est choisie, l'élève s'engage à la réaliser et elle devient obligatoire pour lui. À ces activités, l'élève ajoute des périodes de travail sur son projet personnel.

Voici un exemple de tableau d'activités qui peut être suggéré. L'enseignant construit ce tableau en tenant compte du niveau d'avancement des élèves par rapport au programme éducatif. **Ce tableau est fictif et non limitatif.**

| **Activités obligatoires** | **Échéance** |
|---|---|
| Travail personnel sur les fractions | Jeudi |
| Lecture du livre du mois | Fin du mois |
| Faire la lettre à votre correspondant | Vendredi |
| Compléter le travail sur les planètes | Mercredi |
| Travail personnel sur les verbes en anglais | Jeudi |
| **Activités optionnelles** | |
| Projet collectif : pièce de théâtre | Reste 3 semaines |
| Tutorat de français avec les élèves du premier cycle | Sur deux semaines |
| Bricolage sur les oiseaux | 1 mois |
| Écriture d'une chanson en anglais | 3 semaines |
| Activités ouvertes sur les clowns | 2 semaines |
| Participer au concours d'écriture des Caisses Desjardins | 15 décembre |
| **Projet personnel** | Vendredi |

### Mercredi après-midi

En organisant l'horaire de manière à concentrer les heures de cours sur quatre jours et demi, l'école instaure un mercredi après-midi ouvert. Sur cette plage horaire, il n'y a pas de cours. Les enseignants et les élèves sont à l'école.

Pour les enseignants, la direction, c'est un moment de concertation incontournable. La cohérence et la cohésion d'un projet éducatif fort et vivant en dépendent. Ces activités sont essentiellement pédagogiques et non administratives.

Les élèves eux, bénéficient d'un moment privilégié pour participer à des ateliers planifiés, coordonnés et animés par les parents. Les parents et parfois le service de garde se partagent la supervision des enfants sur cette plage horaire.

**La grille horaire**

Parallèlement au tableau d'activités, l'enseignant propose aux élèves une grille horaire partiellement remplie. L'enseignant met en place une structure de base pour la semaine en respectant les temps prescrits par matière selon le programme de formation de l'école québécoise. Il positionne les activités de groupes : cours collectifs et rencontre avec les enseignants spécialistes et fixe le moment où les élèves présentent leurs projets personnels.

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| Entrée | Accueil | Accueil | Accueil | Accueil | Accueil |
| Période 1 | Organisation de la semaine | Discussion sur le projet de Noël | Présentation du projet de Zac | Présentation du projet de Charlie-Rose | Conseil de coopération |
| Période 2 | Collectif en français | | Activité ouverte | Collectif en anglais | |
| Période 3 | | Clinique lecture | Collectif en mathématique | | Collectif en français |
| Dîner | | | | | |
| Période 4 | Activité ouverte en informatique | Éducation physique | Ateliers | Collectif en français | |
| Période 5 | | Collectif en mathématique | | Clinique sur les divisions | |
| Fin de journée | Regroupement et retour | Regroupement et retour | Regroupement et retour | Regroupement et retour | Regroupement et retour |

À partir de ces deux outils, l'élève personnalise son horaire en fonction de ses goûts et de ses objectifs personnels. Évidemment, l'enseignant adapte ce processus avec le niveau des élèves. Les enfants de maternelle pourront faire cet exercice au jour le jour. Plus les enfants gagnent en autonomie et en habiletés d'organisation de leurs temps, plus l'enseignant leur laisse de liberté.

La grille horaire qui suit est un exemple de l'horaire qu'un élève se construit. Par la nature même de ce processus, il y a autant d'horaires différents qu'il y a d'élèves dans la classe.

**Cet exemple n'est pas l'horaire de l'école. La structure de base de l'horaire sera conçue par l'équipe-école lorsqu'elle sera en place.**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| Entrée | Accueil | Accueil | Accueil | Accueil | Accueil |
| Période 1 | Organisation de la semaine | Discussion sur le projet de Noël | Présentation du projet de Zac | Présentation du projet de Charlie-Rose | Conseil de coopération |
| Période 2 | Collectif en français | Travail sur les verbes en anglais | Activité ouverte | Collectif en anglais | Projet personnel |
| Période 3 | Travail personne sur les fractions | Clinique lecture | Collectif en mathématique | Écriture d'une chanson en anglais | Collectif en français |
| Dîner | | | | | |
| Période 4 | Activité ouverte en informatique | Éducation physique | Ateliers | Collectif en français | Lecture du livre du mois |
| Période 5 | Projet personnel | Collectif en mathématique | | Clinique sur les divisions | Tutorat en français |
| Fin de journée | Regroupement et retour | Regroupement et retour | Regroupement et retour | Regroupement et retour | Regroupement et retour |

## Annexe 2 : L'évaluation

### Le bulletin

Nous considérons l'évaluation comme un processus global visant à soutenir l'apprentissage qui implique l'élève, les pairs, les enseignants, les parents et les autres intervenants de l'école. Le jugement et l'évaluation se bâtissent au quotidien à l'aide d'outils variés et connus des élèves et des parents (portfolio, cahier de projets, horaire individuel, dossier d'apprentissage, etc).

Notre école alternative privilégie une évaluation qualitative en refusant la comparaison au groupe. Ainsi, il n'y a pas de bulletin chiffré et de moyenne de groupe. En général, les écoles alternatives optent pour trois bulletins non chiffrés par année, en plus d'une communication écrite aux parents en début d'année. L'objectif étant de mettre l'accent sur les démarches et processus d'apprentissage de chaque élève.

L'évaluation est continue et intégrée aux activités quotidiennes parce que la communauté a choisi d'observer l'élève dans toutes ses manifestations, ses réalisations et ses comportements et de lui permettre d'objectiver constamment son apprentissage.

Les parents sont également invités à partager leurs propres observations du développement de leur enfant. Ces échanges fréquents entre l'enfant, l'enseignant et les parents, au cours de l'année, portent sur le développement de compétences et des savoirs acquis par l'enfant. Cette façon de faire renforce le lien de cohérence entre la maison et l'école.

Finalement, l'autoévaluation est une pratique souhaitée dans notre école alternative. Cela permet à l'élève de prendre conscience de ses apprentissages, de sa progression, de ses défis et l'amène à comprendre et à développer ses propres façons d'apprendre.

### Les examens du MEESR

L'école alternative croit que les examens du MEESR en français et mathématiques à la fin de la 2e et de la 4e années interrompent le processus et imposent à tous les enfants des balises uniformes et axées sur la réussite exclusivement scolaire. L'école alternative croit qu'il faut laisser les sept années du primaire à l'enfant pour faire tous ses apprentissages à son rythme. L'école alternative accepte cependant de faire passer les examens du MEESR à la fin de la 6e pour que les enfants obtiennent le certificat du primaire et puissent accéder au secondaire. Les résultats apparaissent dans un "bulletin de sortie" qui permet de mieux communiquer les acquis et les besoins des élèves dans un langage plus commun à notre système d'éducation québécois.

## Annexe 3 : Implication des parents

L'implication des parents est nécessaire au bon fonctionnement de l'école alternative. Sans les parents, l'école ne peut fonctionner. Cette implication obligatoire peut se faire à différents niveaux. Voici des exemples de tâches possibles :

- Présence « obligatoire » requise aux 2 à 3 assemblées générales de parents;
- Présence et participation aux rencontres de triade (parent-enfant-enseignant);
- Présence aux formations données aux parents sur le projet éducatif programme et leurs rôles de coéducateurs.
- Implication dans la vie pédagogique de l'école. Cette implication sera d'au moins 30 heures par année, par famille. Elle peut prendre différentes formes :
    - Implication directe en classe sous forme d'aide au professeur, assistance aux élèves dans leurs projets;
    - Implication comme personnes ressources selon leurs intérêts et leurs compétences;
    - Implication directe avec l'animation d'ateliers de parent du mercredi;
    - Participation par du travail à la maison (exemples : effectuer des horaires, fabriquer un meuble nécessaire à une classe, etc.)
    - Participation souhaitable à un comité de travail ou au conseil d'établissement de l'école.

Ainsi, tous les mois, l'enseignante envoie une communication aux parents afin de leur faire part de ses besoins de présence en classe et connaître leurs disponibilités pour le mois à venir. Par exemple, l'enseignante pourrait cibler sept périodes d'une heure dans le mois où elle a besoin de parents qui viennent directement dans la classe et cinq autres heures où elle invite des parents comme personnes ressources pour divers projets ou activités.

## Annexe 4 : Admission

Dans le contexte où notre école alternative est une école publique ouverte à tous, les règles d'admission visent à ce que les nouvelles familles adhérent aux valeurs véhiculées et aux actions mises de l'avant par l'école. Les élèves et leurs parents doivent s'engager à s'impliquer dans la mise en œuvre de la mission de l'école. C'est ainsi qu'on assurera autant la réussite de l'élève que le succès de l'école.

**Critères d'admission**

La famille qui désire être admise à l'école doit répondre aux conditions suivantes :

- L'enfant et les parents doivent partager les valeurs et les principes mis de l'avant par l'école;
- Les parents doivent s'engager à s'impliquer dans l'école

**Pendant et après la phase d'implantation, nous pourrons prioriser les inscriptions dans l'ordre suivant :**

- La fratrie;
- La pige si les demandes dépassent les places disponibles.

## Organisation scolaire pour les cinq premières années de l'école

Dans le but d'intégrer progressivement les enfants dans ce nouveau milieu, nous suggérons d'étaler l'entrée des élèves sur cinq ans. Cet objectif tient compte du vécu de d'autres écoles alternatives et permet d'offrir un meilleur service à tous les niveaux du primaire et de faciliter l'implantation de l'école dans son milieu.

| Année d'implantation | Années scolaires | Nombres d'élèves | Niveaux couverts |
|---|---|---|---|
| **1** | 2016-2017 | 60 | Maternelle<br>Première année<br>Deuxième année |
| **2** | 2017-2018 | 80 | Maternelle<br>Première année<br>Deuxième année<br>Troisième année |
| **3** | 2018-2019 | 110 | Maternelle à quatrième année |
| **4** | 2019-2020 | 140 | Maternelle à cinquième année |
| **5** | 2020-2021 | 170 | Maternelle à sixième année |

## Annexe 5 : Le transport

Puisque l'école devra desservir un territoire très grand, contrairement aux écoles de quartier, les élèves n'ont pas le droit au transport scolaire en raison de la distance entre leur domicile et l'école ou en raison du choix de l'école par ses parents (article 6.1 de la politique du transport scolaire).

Toutefois, quelques élèves pourraient bénéficier d'une place disponible conformément à l'article 8 de la politique du transport scolaire de la CSVT :

> *Aux conditions que détermine la Commission scolaire, le Service du transport scolaire peut permettre à un élève, qui n'a pas droit normalement au transport scolaire, d'utiliser une place disponible dans l'autobus scolaire. L'élève visé par cette mesure est :*
>
> *• l'élève qui n'a pas droit au transport scolaire en raison de la distance entre son domicile et l'école;*
>
> *• l'élève qui possède une adresse de garde partagée, complémentaire ou temporaire, qui n'est pas située sur le territoire de l'école;*
>
> *• l'élève qui fréquente l'école du choix de ses parents;*
>
> *• l'élève adulte qui fréquente un centre de formation professionnelle ou un centre d'éducation aux adultes.*

## Annexe 6 : L'emplacement de l'école

Afin de répondre le plus possible à toutes les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école et de desservir les différents secteurs de la commission scolaire, nous suggérons d'implanter l'école dans l'une des municipalités suivantes :

- Salaberry-de-Valleyfield
- Beauharnois
- Ormstown

Nous avons toutefois retenu différents lieux qui pourraient satisfaire les exigences de la Commission scolaire et les membres fondateurs de notre école :

Premièrement, **l'école Saint-André**, située à Valleyfield, qui n'est pas utilisée à sa pleine capacité, présente un excellent emplacement. Elle reçoit actuellement le service de garde de l'école Marie-Rose et la classe répit. Cette école pourrait être aménagée pour servir les élèves réguliers et ceux de l'école alternative. D'accès facile par l'autoroute 30, cette localisation pourrait faciliter le transport des élèves par leurs parents et leurs implications.

Deuxièmement, la Commission scolaire procédera bientôt à un changement de vocation et à des redécoupages territoriaux de certaines de ces écoles primaires et secondaires. Nous vous proposons de profiter de cette restructuration en utilisant les locaux de **l'école Dominique-Savio,** située à Valleyfield. Nous sommes conscients que la CSVT prévoit utiliser cette école pour l'éducation aux adultes, mais compte tenu du nouveau projet d'école alternative au sein de la commission scolaire, un aménagement différent pourrait être envisagé. Cette école, de part sa taille et la configuration de ses locaux, répond très bien à notre vision de l'école alternative.

Troisièmement, nous vous proposons de partager les locaux de **l'école Edgar-Hébert**, tout en ayant deux actes d'établissement. Tel que mentionné dans le *Projet secteur sud Salaberry-de-Valleyfield*, présenté par la CSVT, ce redécoupage représente plusieurs avantages organisationnels et pédagogiques :

- *Répond aux besoins de la capacité d'accueil des écoles primaires de la section sud de la ville de Salaberry-de-Valleyfield ;*
- *Augmente le nombre d'écoles pouvant accueillir 2 groupes et plus à chaque niveau. Par conséquent:*
    - *• Augmente les opportunités de partage d'expertise pédagogique ;*
    - *• Favorise la concentration des services aux élèves ;*
    - *• Favorise la concentration des tâches des spécialistes ;*
    - ***•Facilite l'implantation de projet particulier** (par exemple : anglais intensif)*

- *Permet aux élèves du primaire de bénéficier d'une exploitation optimale des locaux à l'école Edgar-Hébert (bibliothèque, 2 plateaux de gymnase, local de musique, cafétéria, laboratoire informatique, laboratoire de science, local d'arts plastiques, etc.)*

Nous sommes également ouverts à toutes propositions de la CSVT concernant des écoles primaires qui ne seraient pas utilisées à leur pleine capacité. Nous espérons trouver ensemble un lieu qui convienne à ce projet qui tient à cœur à plusieurs parents de notre Commission scolaire.

## Annexe 7 : Échéancier

**À court terme :**

- Suivre le cheminement décisionnel de la commission scolaire et être disponible pour toutes questions d'éclaircissement ou d'élaboration conjointe;
- Diffuser l'information sur le territoire de la CSVT (parents, enseignants, direction);
    - Organiser des soirées d'information pour les parents;
    - Organiser des soirées d'information pour les enseignants;
    - Rencontrer les directions d'école;
    - Mettre sur pied un site internet servant de plate-forme d'information;
    - Distribuer des dépliants;
- Recueillir les coordonnées des parents désirant inscrire leurs enfants dans notre école (signification d'intérêt);
- S'informer sur les meilleures pratiques en éducation et sur les façons d'innover;
- Structurer sur le développement d'un service de garde alternatif.

**À moyen terme :**

- Élaborer avec la CSVT le processus d'information nécessaire au regard du comblement des postes de toutes les catégories de personnel;

**À long terme :**

- Offrir temps et soutien tout au long du processus menant à l'ouverture de l'école.

## Références

Picard, Jean-Pierre, *L'école alternative et sa gestion…du rêve au défi*, Département de la gestion de l'éducation et de la formation de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 2012.

Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ), *L'école publique alternative québécoise : ses conditions pour naître et se développer*, Québec, 2014

Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ), *Le référentiel de base*, Québec, 2008.

VERDIANI, Antonella. *Ces écoles qui rendent nos enfants heureux : pédagogies et méthodes pour éduquer à la joie*, Éditeur : Actes Sud, France, 2012.

https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9n%C3%A9ration_Z

http://www.lesaffaires.com/blogues/olivier-schmouker/tout-absolument-tout-sur-la-generation-z-/576663

http://naitreetgrandir.com/fr/etape/3-5-ans/garderie/fiche.aspx?doc=bg-naitre-grandir-effet-garderie-developpement

http://www.cps.ca/fr/documents/position/services-de-garde-tendances-comportement-developpement

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx

http://www.mrchsl.com/mrc_portrait

http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/

Référentiel du répaq